



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ DE MAINTENANCE ET DE FOURNITURE D'EXTINCTEURS ET DE ROBINETS D'INCENDIE ARMÉS DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE, PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ EUROFEU SECURITE

**DÉCISION N° DM-25-118
EN DATE DU 25 AVRIL 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP le 31 janvier 2025 relatif à la maintenance et la fourniture d'extincteurs et de robinets d'incendie armés dans les bâtiments communaux de la ville ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société EUROFEU SECURITE jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société EUROFEU SECURITE, sise 11 rue de la Mare Blanche – 77186 NOISIEL, représentée par Monsieur Fabrice GUILHOT, Directeur Général Adjoint, le marché de maintenance et de fourniture d'extincteurs et de robinets d'incendie armés dans les bâtiments communaux de la ville.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire conclu pour un montant forfaitaire de 8 746,50 € HT (10 495,80 € TTC) et un montant hors forfait d'un montant maximum annuel de 30 000,00 € HT (36 000,00 € TTC).

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Il est reconductible 3 fois tacitement pour une période d'1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU